

Elections

par Jean-Pierre Bory

Il est difficile, en ce mois de mai, de ne pas parler d'élections, qu'il s'agisse de présidentielles, de municipales bientôt, et peut-être de législatives... Que de passion dans les campagnes des candidats... Chacun y va de son programme, de ses propositions pour résoudre tous les problèmes de la France, La fièvre monte et conduit parfois aux débordements verbaux ou même à la violence. Tous les moyens sont bons pour ceux dont le pouvoir est l'objectif de leur vie. Que « d'affaires » ont pour première cause la perspective d'une élection.

Il est probable que les membres de nos assemblées se situent davantage dans les rangs des électeurs que dans ceux des éligibles. Leur responsabilité n'en est pas pour autant inexistante dans ce domaine de la politique (« la politique : art et pratique de l'organisation de la cité et de son gouvernement », dict. Robert). Une sage gestion de la cité n'est-elle pas condition première de la prospérité ?

La prospérité du pays

Dieu a placé l'homme sur la terre avec mission de la mettre en valeur, d'en ordonner la faune, de gérer le monde de façon à pouvoir s'y multiplier et y vivre dans la paix. Ce programme, Dieu l'a donné à Adam et Eve déjà ; il le répète maintes fois à Israël, son peuple ; Dieu précise qu'il reste valable même dans le cas où Israël serait exilé dans un pays étranger et ennemi : pour son propre bien, Israël doit construire, travailler, prier pour le bien de la région où il demeure (Jr 29.7).

Le gouvernement

Le principe de l'autorité politique et administrative est voulu de Dieu afin de faire régner un ordre minimum dans le pays pour que l'homme puisse y vivre en sécurité (Rm 13.1-5 ; et notez bien que « l'autorité supérieure », en place depuis 3 ans au moment où Paul écrivait cela, et qui a droit au respect et à l'obéissance, est Néron en personne !). Dans l'histoire d'Israël, l'époque des Juges, où « chacun faisait ce qui lui semblait bon », reste une des périodes les plus précaires, les plus troublées, de la vie de ce peuple : l'absence d'autorité laisse le champ libre à l'arbitraire, à l'injustice, au chaos social.

Les gouvernants

Dieu ne se fait pas d'illusions sur les motivations qui poussent les hommes à vouloir le pouvoir ; et il sait que trop souvent ils en abusent dès qu'ils sont en place. Ainsi agirent les fils du prophète Samuel, homme pourtant fidèle s'il en fut (1 S 8.3). Leur attitude inquiéta les Israélites qui réclamèrent un roi établi selon un processus régulier. L'Eternel avertit alors le peuple : un roi, parce qu'il n'est finalement qu'un homme comme les autres, risque de tirer un profit injuste de ses prérogatives (8.10-18).

Tous les rois n'agissent pas de même : il y a ceux qui ont de l'allure, belle stature et éloquence, mais un peu fantasques et piètres gestionnaires (tel Saül : 9.2), ceux dont les principes sont conformes à la justice de Dieu (tel David : 13.14), les politiques habiles, grands constructeurs mais corrompus (dont Achab fut le type), etc. Le pouvoir, et l'argent qui donne la puissance, sont capables de ruiner les meilleures dispositions de l'homme le plus épris de justice.

Le choix des responsables politiques

Si le principe de l'autorité est approuvé de Dieu, le choix de ceux qui vont l'exercer est du ressort de l'homme. La Bible ne nous donne pas de recette infaillible pour effectuer ce choix. Dieu a désigné personnellement Moïse, David : c'était en des périodes charnières de l'histoire, et dans le cadre du peuple d'Israël. En temps et lieux ordinaires, c'est à l'homme de choisir celui ou ceux à qui il confiera les hautes charges dans le pays. Nous n'avons pas beaucoup d'exemples de choix

démocratiques dans la Bible. Et pourtant Dieu n'est pas indifférent à la désignation des autorités politiques.

Critères de choix

Si la Bible ne nous donne pas le profil type d'un maire ou d'un président de la République, elle nous décrit cependant les qualités, les actes, les décisions de rois ou de responsables politiques en les approuvant ou en les désapprouvant. L'apôtre Paul précise aussi les qualités dont doivent faire preuve ceux qui devront diriger l'Eglise : certaines d'entre elles devraient aussi caractériser les chefs politiques. Nous ferons bien d'y réfléchir avant d'aller voter !

Notre responsabilité d'électeur

Elle me semble double. Nous avons d'abord à *choisir*.

Choisir celui ou celle pour qui nous allons voter. Quels seront les critères qui orienteront et détermineront notre choix ?

La doctrine, la politique générale d'un parti ? Les qualités personnelles de l'homme : honnêteté, habileté ; équilibre, vision ; expérience, diplômes ; intelligence, capacité de direction ; options politiques, convictions religieuses... ? Tout étrangers que nous soyons sur cette terre, nous avons à en rechercher la paix et le bien-être (1 Tm 2.2), aussi bien pour nous-mêmes, notre famille, notre Eglise (pour la possibilité de pouvoir librement annoncer l'Evangile et édifier la communauté), que pour nos concitoyens non croyants. Et la bénédiction repose sur celui qui recherche la justice : « en toute nation, celui qui le craint et qui pratique la justice est agréable à Dieu » (Actes 10.35).

Serait-il logique de nous dispenser de voter si l'on pense à la responsabilité que Dieu nous confie à l'égard du développement du pays dans lequel Dieu nous a placés ? Serait-il juste de négliger de voter si l'on pense à l'importance que Dieu attache à une vie paisible pour les hommes qu'il a créés ? Cela implique de notre part information, réflexion, discernement, prière et honnêteté dans un choix sans à priori. Prenons la peine de nous informer, de réfléchir sans idées préconçues et sans émotion, en usant des critères de choix que Dieu prendrait en compte.

Le deuxième volet de notre responsabilité est de *prier*.

Prier pour les autorités, pour celles pour lesquelles nous aurons voté ! Il ne s'agit pas tant d'intercéder pour la bénédiction de la personne du roi (ou du président I), que pour le pays administré par lui, pour que ce pays reste paisible et protégé de toute violence (1 Tm 2.2).

Peut-être que le candidat que nous aurons choisi ne sera pas élu, mais cela ne nous dispensera pas de prier pour celui qui l'aura été ! Souvenons-nous que « l'autorité supérieure » à laquelle Paul recommandait de se soumettre dans l'épître aux Romains (13.1-5) était Néron. Et quand, dans sa Première lettre à Timothée, il recommande encore de prier pour les rois et ceux qui sont au pouvoir, c'est toujours Néron qui règne à Rome, et pendant 8 ou 9 ans, il a eu largement le temps de faire la preuve de sa cruauté ; pourtant il faut encore prier pour cette autorité et pour la paix dans le pays.

Ces élections sont donc notre affaire, à nous tout particulièrement, à nous citoyens chrétiens.

*Ayez une bonne conduite au milieu des païens...
vous agirez ainsi en hommes libres.* 1 Pi 2.12, 15

J.-P.B.